

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

CNSS : le patronat veut sauver les retraités

LA situation catastrophique de la Caisse nationale de sécurité sociale ne laisse pas le secteur privé indifférent. Principaux contributeurs de l'organisme, les entreprises désormais regroupées au sein de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG) ont exprimé, lors de leur assemblée générale extraordinaire, leur volonté d'en reprendre la gestion. Laissant l'État jouer uniquement son rôle de régulateur.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

LA fin de l'administration provisoire de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) prévue dans 8 mois va-t-elle déboucher sur une reprise de la gestion de l'organisme de sécurité sociale par le secteur privé? Le mandat de Christophe Eyi va-t-il brutalement prendre fin sous la pression exercée par les patrons? Au terme de plusieurs rencontres avec la CNSS et le gouvernement, et las des scandales faisant état de la gabegie au sein de l'organisme et des nombreux cas de détournement privant les retraités de leurs pensions, le patronat est bien décidé à reprendre la main. Réunies le 10 octobre, à la faveur d'une assemblée générale extraordinaire devant statuer sur sa nouvelle feuille de route, les entreprises désormais regroupées au sein de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG) ont clairement exprimé cette volonté à la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda. "C'est une règle de bonne gouvernance. Nous avons effectivement souhaité que les organismes de sécurité sociale soient gérés selon les règles de la Cipres (Conférence interafricaine de prévoyance sociale, N.D.L.R.). En d'autres termes, c'est nous qui payons. Nous pensons donc que nous devons gérer cette institution et que l'État doit rester dans son rôle de régulateur et de contrôleur de l'action", a indiqué le président de la FEG, Henri-Claude Oyima.

"Tous nos collaborateurs qui

s'en vont à la retraite nous posent cette problématique. Nous, entreprises, nous sommes obligées de nous occuper d'eux lorsqu'ils sont à la retraite", a-t-il déploré.

Cette annonce de la FEG a d'emblée suscité des réactions positives de la part des partenaires sociaux, en l'occurrence la coalition des syndicats de la CNSS. "C'est avec une joie immense, que la coalition des syndicats de la CNSS a accueilli la déclaration du patronat, qui sonne comme la fin annoncée de la récréation. En effet, Henri-Claude Oyima, le président de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG), ex-Confédération patronale gabonaise (CPG), a fortement suggéré lundi que la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) soit dorénavant dirigée par le secteur privé comme prévu par les textes de la Conférence interafricaine de prévoyance sociale (Cipres). L'heure est désormais au grand ménage, dans les rangs des travailleurs, en prévision de cette future gestion paritaire annoncée", s'est réjoui le porte-parole de la coalition, Jocelyn Louis Ngoma. **MUTISME** Pour l'expert international en matière de prévoyance sociale Janvier Ntoutoume, la volonté du patronat gabonais est tout à fait conforme aux recommandations de la Conférence interafricaine de prévoyance sociale. "Je soutiens qu'aujourd'hui, la Caisse doit être gérée suivant la norme privée, qui est d'ailleurs prévue par les textes. Ça amènerait à une gestion orthodoxe des Caisses", a-t-il déclaré sur les ondes de RFI.

Malgré la présence du ministre

en charge de la Santé et des Affaires sociales, Guy-Patrick Obiang Ndong, à cette assemblée générale extraordinaire, le gouvernement n'a pas souhaité réagir à chaud à cette annonce. D'autant plus que l'administration provisoire peine inexplicablement à faire un bilan de son action au terme de ses 100 premiers jours. Toute chose qui fragiliserait, indique-t-on, Christophe Eyi, "prisonnier" pour certains d'une frange non représentative du personnel. Mais la volonté du patronat ne s'arrêterait pas au seul cas de la CNSS. Selon un chef d'entreprise, la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) ou encore la Caisse des pensions et des prestations familiales (CPPF) pourraient également tomber dans l'escarcelle du secteur privé.



Photo: DR

Le président de la FEG veut apporter un nouveau souffle aux retraités

CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE FLORILÈGE

- "C'est nous qui payons. Nous pensons donc que nous devons gérer cette institution et que l'État doit rester dans son rôle de régulateur et de contrôleur de l'action" (Henri-Claude Oyima, président de la FEG).
- "Le projet de la FEG est à mettre rapidement en œuvre pour mettre fin à cette Administration provisoire qui fonctionne sans boussole" (Mathurin Mengue Bibang, porte-parole de l'Anareg).
- "La Caisse doit être gérée suivant la norme privée, qui est d'ailleurs prévue par les textes" (Janvier Ntoutoume, expert international en matière de prévoyance sociale).
- "L'heure est désormais au grand ménage dans les rangs des travailleurs, en prévision de cette future gestion paritaire annoncée" (Jocelyn Louis Ngoma, porte-parole de la Coalition des syndicats de la CNSS).



La Cosyga réclame un audit!



Photo : Antoine ESSONNE NDONGI / L'Union

ENA
Libreville/Gabon

À l'effet de mieux cerner les contours de la crise qui mine la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et tenter d'esquisser autant que faire se peut les possibles solutions envisageables, la Confédération syndicale gabonaise (Cosyga) et une délégation de la CNSS conduite par son administrateur provisoire, Christophe Eyi, ont échangé longuement le 6 octobre dernier.

Passant au peigne fin les divers goulots d'étranglement qui affectent la CNSS, le secrétaire général de la Cosyga, Philippe

Djoula, a invité le gouvernement à commettre plusieurs audits (audit légal, de contractuel des comptes et celui de performance) en vue de mieux diagnostiquer les différents maux.

Un audit du personnel devrait être commis, notamment au niveau de tous les employés dont l'effectif pléthorique affecte ses finances.

Les deux parties sont tombées d'accord sur la création d'"une structure d'isolation de la dette de la CNSS" où l'État prendra en compte toutes ses dettes. D'autant que c'est lui, selon la Cosyga, "l'auteur de toutes ces nominations" qui ont grevé les finances de l'organisme.



Photo : DR / L'Union

Les retraités disent OUI!

MSM
Libreville/Gabon

PRINCIPALES victimes des dysfonctionnements au sein de la CNSS, les retraités du Gabon regroupés au sein de l'Association nationale des retraités du Gabon (Anareg) ont exprimé leur assentiment total à la proposition de reprise de gestion de l'organisme par le secteur privé. "La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) est un organisme privé qui gère un service public. Ce qui signifie qu'on peut considérer que c'est une concession entre l'État et le secteur privé. À ce titre, le secteur privé gère et l'État devrait se réduire aux

missions qui lui sont dévolues par les articles 136 et 145 du Code de protection sociale, pourtant disponible pour qui le souhaite. En ce qui concerne la gestion vue par la Conférence interafricaine de prévoyance sociale (Cipres), le directeur général doit être recruté par appel à candidature ouvert sur une liste d'aptitudes préalablement établie par le Conseil d'administration. Ceci a pour avantage que l'État fixe des performances avec la direction générale, et que le Conseil d'administration peut licencier aisément pour insuffisance de résultats. Ce n'est qu'à ce prix-là que l'on peut atteindre la performance tant recherchée depuis plusieurs années", a indiqué le porte-parole

de l'Anareg, Mathurin Mengue Bibang.

Avant de préciser : "Aujourd'hui, les Caisses qui ont adopté cette démarche dans l'espace CIPRES sont sorties de l'ornière et deviennent structurellement excédentaires au point d'avoir une posture d'investisseurs institutionnels dans leurs pays respectifs. Le projet de la FEG est donc à mettre rapidement en œuvre pour mettre fin à cette administration provisoire qui fonctionne sans boussole, à la seule condition qu'on ne tombe pas à nouveau dans les mêmes travers, en nommant comme directeur général de la CNSS un "intouchable" qui ne rendra compte qu'à ses "bien-faiteurs".